

Coup de théâtre : la Mairie de Gennevilliers bafoue le droit et autorise le jeûne !

écrit par Christine Tasin | 31 juillet 2012



Cela n'a pas traîné. Devant les protestations et menaces la Mairie de Gennevilliers vient de changer le contrat de travail pourtant signé par ses employés en toute connaissance de cause. Ils ne seront pas autorisés à jeûner, sauf pour le ramadan !

Ce recul est un coup de couteau supplémentaire dans la loi, la laïcité, la notion de service public, la sécurité des enfants confiés aux mairies et remet en cause la république.

Il a fallu moins de 24h pour que le Maire capitule devant les menaces, devant l'islam.

On ne cherchera pas à savoir si, en sus des menaces du Conseil Français du Culte musulman, du machin contre l'islamophobie et autres associations droidelhommistes Mélenchon a appelé le maire communiste ni si Hollande lui a sifflé dans les bronches. C'est probable.

Nous sommes bien dans une théocratie. Khomeiny sorti de sa tombe couche à l'Elysée et les gardiens de la révolution islamo-socialiste sont partout.

Il n'y a rien d'autre à dire. Il faut prendre acte. L'islam est devenu la [religion d'Etat](#) en France.

On ne le leur pardonnera pas. Jamais.

Décidément, la guerre est déclarée. Il est temps de revenir aux fondamentaux, la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen de 1793, dont l'article 35 dit : *Quand le gouvernement viole les droits du*

peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs.

Mairie de Gennevilliers, 177 av Gabriel Péri, 92230 GENNEVILLIERS, Tél. : 01 40 85 66 66

[Formulaire de contact.](#)

Christine Tasin